



La marsilée

lettre d'information des Barthes de l'Adour

site FR7000720

Edito de Monsieur le Sous-Préfet de Dax

Territoire emblématique du département des Landes, entre le massif forestier des Landes de Gascogne et le piémont pyrénéen, les Barthes de l'Adour occupent une place privilégiée dans le réseau Natura 2000 du fait de la richesse de sa biodiversité et de la multiplicité des activités qui y sont pratiquées.

Rédactrice du document d'objectifs puis animatrice de sa mise en œuvre, Barthes Nature, association d'acteurs socio-économiques, a été reconduite par l'Etat dans sa mission d'animation, pour la période 2012 - 2014.

L'édition de la lettre d'information La Marsilée consacre l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux concernés et constitue désormais le lien avec les usagers des Barthes pour les informer et les associer aux actions menées au service de la conservation du patrimoine naturel et de la valorisation du territoire.

Chacun est invité à soutenir cette dynamique d'action au plus près du terrain, dans l'intérêt collectif d'un développement harmonieux garant du maintien de la biodiversité et de l'ensemble des usages.

Serge JACOB

SOMMAIRE

Outils Natura 2000 p2
 Sites Natura 2000 du territoire p3
 Etudes et inventaires p3-4
 Réglementation et objectifs 2013 p5

Marsilée, qui es-tu ?



Nom Marsilée à quatre feuilles aussi appelée Fougère d'eau en latin *Marsilea quadrifolia*.

Répartition en Europe dans la partie tempérée tiède (de la France au Portugal jusqu'aux mers Noire et Caspienne et une partie de l'Asie). En France, entre les latitudes d'Orléans et de Grenoble et très ponctuellement en Alsace et dans le sud-ouest.

Etat de l'espèce en régression un peu partout.

Menaces développement des plantes aquatiques invasives, assèchement, réaménagement lourd des plans d'eau...

Edito du Président de Barthes Nature

Les Barthes de l'Adour, vaste espace de zones humides, sont un lieu chargé d'histoire locale.

Territoire remarquable par son patrimoine naturel et culturel, il est le siège d'activités multiples et complémentaires à maintenir. Mais c'est aussi un espace fragile à protéger contre les déséquilibres qu'ils soient naturels ou la conséquence de comportements humains inadaptés. C'est pourquoi les Barthes ont été classées en zone Natura 2000 afin de préserver ce site dans ses dimensions environnementales et socio-économiques. C'est dans ce contexte qu'est né l'association Barthes Nature qui rassemble les agriculteurs, propriétaires, usagers et collectivités du territoire. Depuis sa désignation comme animateur en 2008, Barthes Nature se fait l'intermédiaire entre les enjeux écologiques, les intérêts socio-économiques et le cadre réglementaire. Ce travail d'animation, l'association le réalise au plus près du terrain et des usagers des Barthes en collaboration avec le CPIE Seignanx Adour. Vous souhaitant bonne lecture de votre bulletin d'information.

André LAFITTE



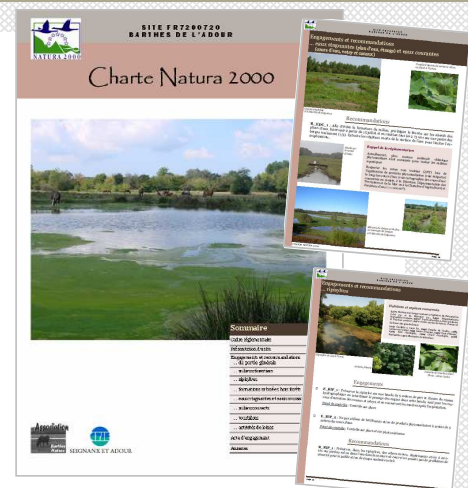
SEIGNANX ET ADOUR

Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 des Barthes de l'Adour a été validée lors du COPIL en novembre 2011. Elle recense les bonnes pratiques de gestion existantes ou à privilégier dans les barthes au regard des enjeux de conservation et de leur richesse biologique. La Charte présente des engagements et recommandations de gestion d'ordre général, puis est déclinée par grands types de milieux naturels (milieu forestier, eaux stagnantes et courantes, ripisylves...).

Propriétaire ou ayant-droit de parcelles situées sur le site, vous pouvez témoigner votre engagement en faveur des barthes en signant volontairement cette charte. Pour une durée de 5 ans, vous vous engagez à respecter les prescriptions de gestion des milieux naturels présents sur vos parcelles. L'adhésion à la charte vous donnera droit à une exonération de la Taxe Foncière sur le Non-Bâti (TFNB) sur les parcelles que vous aurez choisies d'engager.

Elle peut également vous permettre d'obtenir la garantie de gestion durable de vos forêts requise pour bénéficier de certaines aides publiques ou exonérations fiscales. Enfin, elle vous offre la possibilité de valoriser votre engagement en faveur du site dans vos démarches de communication liées à vos activités (production, panneaux pédagogiques...). La Charte est téléchargeable sur le site internet des barthes.



Rendez-vous sur barthesmidouzemarensin.n2000.fr

NOUVEAUTÉ :

un site internet sur « Natura 2000 dans les Barthes de l'Adour » a été créé. Il contient toutes les informations sur les enjeux écologiques des barthes (liste des espèces d'intérêt européen, DOCOB...), la démarche Natura 2000 (contrats, charte...) et les actualités (dates des réunions d'informations, des sorties nature, lettre info...).



MAEt campagne 2013

Campagne 2013 de contractualisation des Mesures Agri-Environnementales

Depuis 6 ans, il est possible de souscrire des contrats "prairies" d'une durée d'engagement de 5 ans, en déposant une demande avec votre dossier PAC 2013.

L'association Barthes Nature, désignée Opérateur dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site, est chargée de l'animation liée à la souscription de ces contrats, avec l'aide de la Chambre d'Agriculture des Landes.

8 contrats sont proposés aux exploitants agricoles du site en plus de la Protection des Races Menacées :

- 2 contrats « fauche » pour 211 €/ha/an et pour 261 €/ha/an avec option retard de fauche
- 2 contrats « pâture » pour 281 €/ha/an et pour 314 €/ha/an avec option humidification (10 ha d'un seul tenant)
- 2 contrats « restauration de milieux ouverts » pour 336 €/ha/an avec un entretien par fauche et pour 351 €/ha/an avec un entretien par pâture sous réserve du diagnostic préalable
- 1 contrat reconversion « Culture/prairie » pour 386 €/ha/an sous certaines conditions
- 1 contrat « entretien de fossés » pour 2.84 €/ml/an sous réserve du diagnostic préalable

Entre 2007 et 2012, vous êtes plus d'une centaine d'exploitants à avoir souscrit des contrats "barthes", pour une surface de près de 1 500 ha et de 6 000 mètres linéaires de fossés. Au total, près de 2 000 000 € de MAEt ont été investis en 6 ans d'animation.

4 sites Natura 2000 4 opérateurs

BARTHES DE L'ADOUR (DIRECTIVE HABITAT)

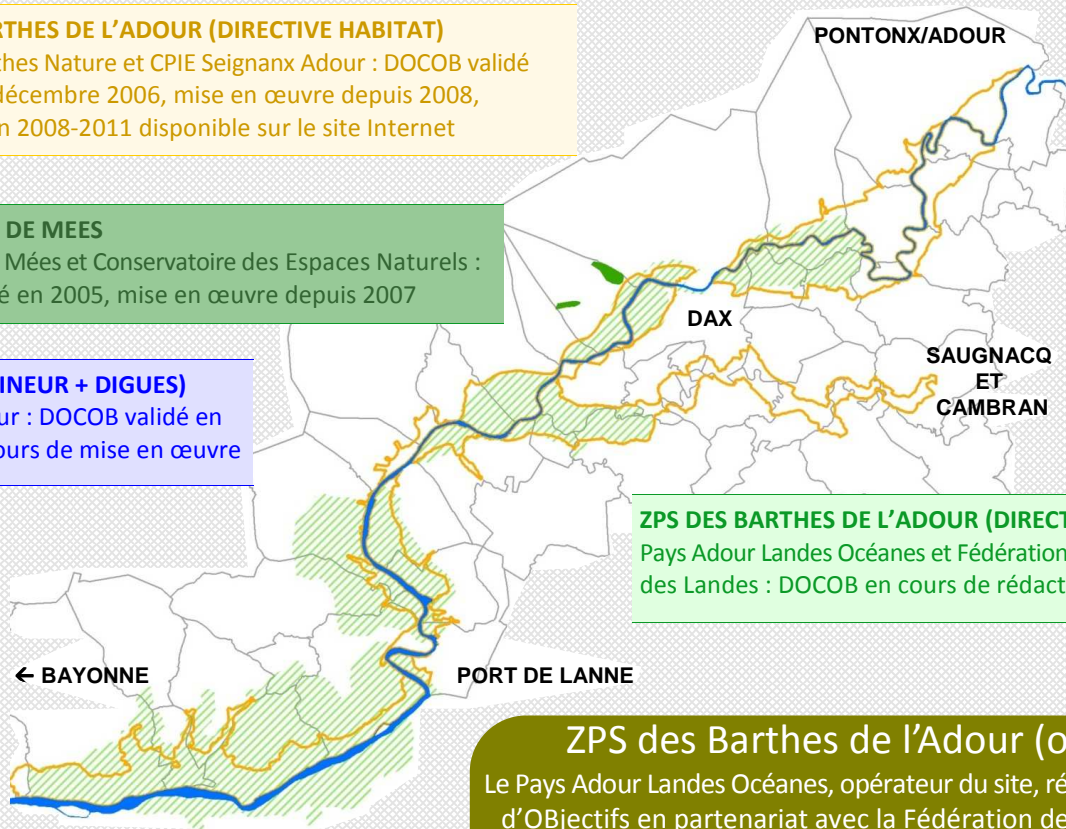
Barthes Nature et CPIE Seignanx Adour : DOCOB validé en décembre 2006, mise en œuvre depuis 2008, bilan 2008-2011 disponible sur le site Internet

TOURBIÈRES DE MEES

Commune de Mées et Conservatoire des Espaces Naturels : DOCOB validé en 2005, mise en œuvre depuis 2007

ADOUR (LIT MINEUR + DIGUES)

Institution Adour : DOCOB validé en juin 2011, en cours de mise en œuvre



ZPS DES BARTHES DE L'ADOUR (DIRECTIVE OISEAUX)

Pays Adour Landes Océanes et Fédération des Chasseurs des Landes : DOCOB en cours de rédaction

ZPS des Barthes de l'Adour (oiseaux)

Le Pays Adour Landes Océanes, opérateur du site, rédige le Document d'Objectifs en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Landes. La phase d'état des lieux a commencé en 2011. Des inventaires complémentaires ont été réalisés ces derniers mois et le diagnostic socio-économique est en cours.

Zoom sur les amphibiens

Les Barthes de l'Adour offrent une diversité de milieux favorables à la présence des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres).

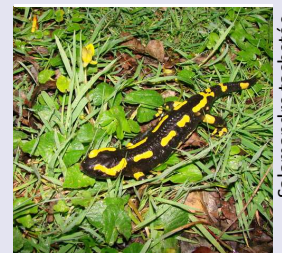
En 2009, un inventaire a été réalisé dans le cadre d'une action Natura 2000 sur l'ensemble des barthes. Il a permis de déterminer 12 espèces d'amphibiens :

- des espèces très communes comme la Grenouille agile, les grenouilles vertes, le Crapaud commun et la Rainette méridionale
- des espèces forestières : le Triton palmé et la Salamandre tachetée qui fréquentent les vieilles chênaies de l'Adour et les coteaux puis vont pondre leurs œufs dans les fossés, ornières et mares forestières
- des espèces rares dans les barthes : la Grenouille rousse, le Crapaud calamite, le Pélodyte ponctué, l'Alyte accoucheur, la Rainette verte et le Triton marbré.

Dans les barthes, les principales menaces qui pèsent sur ces espèces sont :

- la destruction d'habitats favorables (mares et fossés végétalisés, haies, sous-bois...) et pollution de l'eau
- les collisions sur les routes et chemins lors des migrations entre les milieux de vie des adultes et les lieux de pontes
- la prédation des œufs et des larves par les écrevisses américaines envahissantes, très présentes dans les barthes.

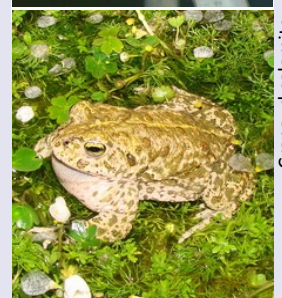
Participez, vous aussi, à l'inventaire en nous faisant part de vos observations d'amphibiens dans les barthes (photos, localisation, description...) par mail au cpieseignanxadour@orange.fr ou via le site internet barthesmidouzemarensin.n2000.fr.



Salamandre tachetée



Rainette méridionale



Crapaud calamite

Zoom sur le Cuivré des Marais



Le Cuivré des marais est un lépidoptère (papillon) qui vit dans les zones humides. Remarquable par son physique avantageux, ce papillon orange et bleu pond ces œufs seulement sur les oseilles sauvages du genre *Rumex*. La chenille se nourrira uniquement des feuilles de cette plante hôte avant de se transformer à son tour en papillon.



La disparition progressive des zones humides entraîne une diminution des populations de Cuivré des marais. Fortement menacé, il est protégé en France et en Europe et fait partie des espèces d'intérêt communautaire. Lors de l'élaboration du DOCOB des Barthes de l'Adour en 2006, le Cuivré des marais n'avait pas été inventorié sur le site Natura 2000. Depuis 2009, le papillon est observé ponctuellement sur les barthes. Ces mois de juin et juillet 2012 ont donc été consacrés à sa recherche afin de préciser sa répartition sur le site et le type de milieu qu'il occupe. Les résultats de cette étude montrent que le papillon est présent sur près de la moitié des communes barthaises (19 au total). 50 papillons ont été trouvés dans les formations végétales à hautes herbes humides (prairies humides, mégaphorbiaies...) dans lesquelles poussent les fameuses *Rumex* indispensables à leur reproduction.



Cuivré des marais (dessous et dessus du mâle) et sur une Rumex (plante hôte de sa chenille)



Mégaphorbiaie à Rumex où le Cuivré des marais a été retrouvé (HEUGAS 2012)

le foin dans les Barthes

Dans les Barthes de l'Adour, activités économiques et intérêt écologique se rencontrent dans la production de foin. Les prairies de fauche sont un habitat d'intérêt communautaire abritant de nombreuses espèces patrimoniales et permettent de générer des revenus soit par la consommation directe du bétail, soit par la commercialisation du fourrage.

Afin de mieux valoriser cette filière et dans l'objectif d'anticiper une baisse de l'activité d'élevage locale, une étude de la qualité nutritive du foin a été réalisée.

Subventionnée, dans le cadre de la mesure 323C (visant à soutenir les actions en faveur du pastoralisme) avec un co-financement du Conseil Général et de la Chambre d'Agriculture des Landes, 36 échantillons ont été prélevés cet été dans les prairies sous contrat MAE. Les résultats sont en cours d'analyse et seront présentés dans le détail après la campagne d'analyse 2013.

En effet, ce travail n'est qu'une première étape pour connaître à terme les possibilités de commercialisation d'un foin labellisé. Elle sera complétée en 2013 par une étude de marché et de faisabilité pour la mise en place d'un label « type foin de Crau ». Il est également nécessaire de faire des prélèvements une année supplémentaire afin de s'affranchir des conditions climatiques.



Loi sur l'eau et évaluations d'incidences

Les programmes et projets pouvant affecter les sites Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation appropriée de leurs incidences.

Les travaux sur le réseau hydraulique et les zones humides associées, soumis à déclaration ou autorisation Loi sur l'eau, sont particulièrement concernés par ce dispositif (entretien des cours d'eau, entretien des lacs de tonne, travaux sur les ouvrages hydrauliques...).

La méconnaissance de la Loi sur l'eau et du dispositif d'évaluation des incidences est source d'inquiétude sur la

complexité des dossiers administratifs et les pétitionnaires peuvent être verbalisés pour des travaux réalisés sans autorisation. C'est pourquoi Barthes Nature et le CPIE Seignanx Adour vous proposent des outils d'aide à la réalisation de vos dossiers et organisent une **journée de formation** au mois de décembre sur ces dispositifs. L'objectif est de vous permettre de mettre en œuvre vos projets dans le cadre de la Loi et dans le respect des habitats et espèces du site Natura 2000.

La date et lieu de la journée de formation seront disponibles sur le site Internet. Vous pouvez vous inscrire auprès de Barthes Nature ou du CPIE Seignanx Adour. Une autre session sera organisée si besoin. Le résumé non technique du DOCOB et les fiches « évaluation d'incidences » seront téléchargeables prochainement.

Objectifs 2013

Le Luy

Le site des Barthes de l'Adour est principalement connu pour ces grandes Barthes communales du moyen Adour où sont observés les troupeaux des pâturages collectifs et les prairies de fauche. D'ailleurs, de nombreuses actions sont mises en place sur cette zone (Mesures Agri-Environnementales, mesures en faveur du pastoralisme...). Mais le site Natura 2000 est bien plus vaste.

Il intègre notamment la partie aval du Luy de Sort en Chalosse à sa confluence avec l'Adour au niveau de Tercis-les-Bains et de Siest. Durant l'année 2013, l'animation sera renforcée au niveau du secteur du Luy où de nombreux inventaires ont déjà révélé toute sa richesse biologique (Inventaire amphibiens, Loutre d'Europe et Cuivré des marais).



Le Luy à Saugnac et Cambran

Les libellules

L'une des richesses du Luy tient en la présence d'une grande libellule noire et jaune : le Gomphe de Graslin. Cet odonate typique des grands cours d'eau est d'intérêt communautaire.

Une autre libellule d'intérêt communautaire est présente sur les Barthes : l'Agrion de mercure. De petite taille, cette libellule bleue et noire fréquente les petits cours d'eau qui présentent une végétation aquatique bien développée. En 2013, un inventaire sera mené afin d'approfondir les connaissances sur ces deux espèces du site.



Agrion de mercure



Gomphe de Graslin

Les tourbières

Les tourbières de Saint Laurent de Gosse sont les seules tourbières du site des Barthes de l'Adour. Elles représentent un très fort enjeu de conservation car les tourbières ont un fonctionnement complexe et sont très sensibles aux variations des conditions du milieu (quantité et qualité d'eau, espèces envahissantes...).

Des contacts seront pris avec les propriétaires et usagers des tourbières afin d'évaluer leur état de conservation et au besoin proposer des actions de conservation via des contrats Natura 2000.



Tourbière de Passeben à Saint Laurent de Gosse

Valorisation du territoire

Le patrimoine culturel et naturel des Barthes de l'Adour reste méconnu d'une partie de la population vivant à proximité de cet espace remarquable. Pourtant, ce territoire attire de plus en plus le tourisme thermal et littoral. Ce constat a amené, en 2011, un groupe d'élus et d'acteurs socio-économiques à engager une réflexion autour d'un projet de valorisation du territoire.

C'est dans ce cadre qu'une conférence sur le tourisme durable a été organisée le 2 février 2012 lors de la Journée Mondiale des Zones Humides à laquelle plus d'une trentaine d'élus et de professionnels du tourisme sont venus assister.

Barthes Nature a également participé à deux échanges d'expérience avec des gestionnaires de milieux naturels wallons et andalous organisés par le Pays Adour Landes Océanes dans le cadre de son programme de coopération. Ces rencontres ont mis en valeur la volonté commune de valoriser un territoire par le développement du tourisme durable. Que ce soit par la matérialisation d'un sentier, la restauration d'un bâti rural patrimonial ou la création d'un produit pêche..., le préalable nécessaire à tout projet est le respect d'un cahier des charges commun afin de prendre en compte les enjeux environnementaux et socio-économiques locaux.

Faisons découvrir nos milieux naturels tout en les préservant.

Conseil d'administration de Barthes Nature

Agriculteurs

BELLOCQ Jean
BETBEDER Martine
GENEZE Raphaël
LAPEYRE Nicolas
LUBET Alain

Propriétaires

BEROT Jean-Louis
D'AVEZAC Luc
DEGOS Vincent
DE GUITAUT Thérèse
GABARRUS Georges

Usagers

AMULET Pierre
ARNAUDIN Jean-Pierre
CASSOU Pierre
LESLUYES Robert
RECARTE Jacques
SUZAN Jean-Claude

Collectivités

BETBEDER Francis *Ste Marie de Gosse*
DARDY Christine *St Martin de Seignanx*
DUFORT Jean-Michel *Téthieu*
DURAND Yves *Heugas*
LAFITTE André *Orist*
SAUBION Xavier *Rivière*

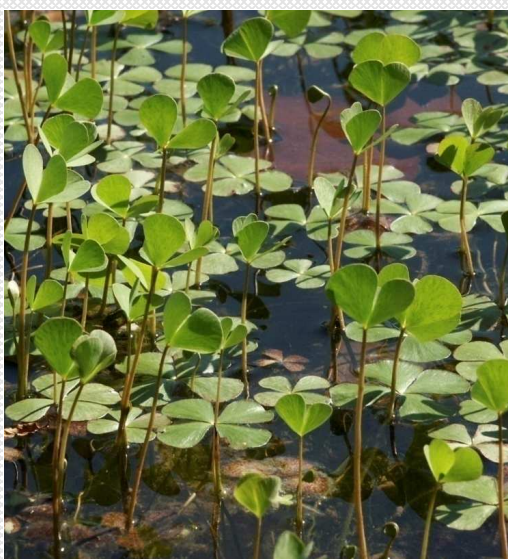
AGENDA DES BARTHES

Événements 2012

- 2 février «Un tourisme durable dans les Barthes de l'Adour» à Saubusse
- 16 mars et 22 novembre AG Barthes Nature
- 5 mai « la barthe de Rivière Saas et Gourby »
- 13 mai « sur l'Adour de Saubusse à Pey en canoë »
- 21 juillet « la barthe d'Orist »
- 24 août « à la rencontre des chauves-souris » à Dax

Événements à venir

- Décembre : formation Loi sur l'eau, Incidences
- Février 2013 : journée Mondiale des Zones Humides « Eau et barthes »
- 1^{er} trimestre 2013 : comité de pilotage (bilan animation 2012)
- Mars 2013 : réunion d'information MAEt
- Sorties nature (consultez régulièrement le site internet)



Message à destination des usagers des barthes

Des usagers des barthes nous ont fait part de leurs difficultés à suivre l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 du site des Barthes de l'Adour.

Pourtant, le site des barthes est dynamique et de nombreuses actions y sont menées. Pour être tenu informé de l'actualité des barthes, nous vous invitons à nous faire part de votre contact mail. Vous recevrez ainsi toutes les informations concernant la vie du site (invitations aux Comités de Pilotage et assemblée générale de Barthes Nature et bien sûr La Marsilée).

Association BARTHES NATURE

Cité Galliane BP 279
40005 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél 05 58 85 44 21
Fax 05 58 85 45 31
marine.hediard@landes.chambagri.fr

CPIE Seignanx et Adour

2028 route d'Arremont
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
Tél 05 59 56 16 20
cpieseignanxadour@orange.fr
Site web : www.cpie-seignanx.com

